

Les Échos du conseil

Séance du 4 avril 2006

Ce bulletin d'information est destiné aux membres du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord et à tous ceux que la « question de la santé » intéresse.

Nous ne résumerons ici que les principaux sujets discutés en réunion, puisque le procès-verbal demeure toujours l'outil qui reflète le plus fidèlement toutes les décisions prises par les administrateurs.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGENCE

Le nouveau conseil d'administration de l'Agence est entré en fonction le 30 janvier 2006. C'est le ministre qui a procédé à la nomination des dix premiers membres après une vaste consultation auprès du milieu. Les mandats des membres du conseil varient entre deux et trois ans. Par ailleurs, trois membres cooptés ont été nommés le 15 mars dernier. Il s'agit de M. David Calderisi représentant la Basse-Côte-Nord, Mme Nadine Lapierre représentante du territoire de Caniapiscou et Mme Marcelline Picard-Kanapé issue des communautés autochtones. Lors de la séance du 4 avril, les membres ont élu les nouveaux officiers. M. Réginald Caron a été élu à la présidence du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux. Il sera secondé par Mme Nadine Lapierre à la vice-présidence. Par ailleurs, les membres du comité de vérification sont MM. Pierre Pinel et David Calderisi. Un troisième membre sera recruté pour compléter le comité. Quant au comité sur l'éthique et la déontologie, il sera composé de M. Stéphane Verret, M. Alain Ouellet et Mme Marcelline Picard Kanapé.



Voici les membres du nouveau conseil d'administration. De gauche à droite, Alain Ouellet, Pierre Pinel, Chantale Giguère, Nicole Demers (pdg de l'Agence), Anne Gauthier, Stéphane Verret, et David Calderisi, Marcelline Picard-Kanapé, Céline Foster, Réginald Caron (président), Nadine Lapierre (vice-présidente), et Dr Arnaud Samson. Étaient absents, M. Anthony Detroio, Mme Francine Girard et M. Jacques Landry.

Aide financière pour l'Unité de médecine ambulatoire en Haute-Côte-Nord

Les administrateurs accordent une subvention non-récurrente de 30 000 \$ au CSSS de la Haute-Côte-Nord afin de lui permettre de rehausser les ressources infirmières de ses unités de médecine ambulatoire.

Le CSSS de la Haute-Côte-Nord qui est aux prises avec une pénurie d'effectifs médicaux, particulièrement à ses installations de Forestville, pourra ainsi consolider deux postes d'infirmières à temps partiel en deux postes à temps complet.



Stratégie nord-côtière pour des terrains d'école sans fumée

Le conseil d'administration a approuvé la stratégie nord-côtière pour soutenir les écoles secondaires qui devront se conformer à la nouvelle loi sur le tabac à compter de septembre 2006.

Rappelons qu'il sera alors formellement interdit de fumer dans les locaux et sur les terrains des établissements d'enseignement.

L'Agence a reçu une somme de 28 705 \$ du MSSS afin d'aider le milieu scolaire. Le conseil d'administration a approuvé la répartition budgétaire proposée pour les 27 écoles secondaires du territoire qui regroupent près de 6 000 étudiants.

Les montants accordés aux commissions scolaires varient entre 1 700 \$ et 9 500 \$ selon le nombre d'écoles et d'élèves inscrits. Par ailleurs, une somme de 8 000 \$ servira à des activités de promotion et prévention à portée régionale.

UNE SOMME DE 10 000 \$ POUR LE COLLECTIF DE SEPT-ÎLES POUR LA SANTÉ DES FEMMES

Le conseil d'administration de l'Agence accepte de verser une somme non-récurrente de 10 000 \$ au Collectif de Sept-Îles pour la santé des femmes afin de planifier un projet de maison d'hébergement pour les femmes enceintes provenant des territoires de la Minganie, de la Basse-Côte-Nord et de Caniapiscau. L'organisme s'engage à produire une étude de faisabilité d'ici décembre 2006, afin de mieux documenter les besoins de la clientèle et l'organisation des services souhaités.

Depuis plusieurs années, près d'une centaine de femmes enceintes doivent quitter leur milieu de vie avant la date prévue de leur accouchement pour aller vivre leurs dernières semaines de grossesse à Sept-Îles. Ce projet d'une maison d'hébergement, qui a déjà reçu l'appui de plusieurs organismes du milieu, contribuerait à un meilleur accès aux services pour la population de l'est du territoire.

